

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax Du jeudi 17 novembre 2022 à 19h00

DELIBERATION N°05/2022:

Débat d'orientation budgétaire 2023

Date de la séance :

17 novembre 2022

Date de la convocation :

19 septembre 2022

Président de la séance :

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du Sax

Etaient présents: 14

Elus:7

Titulaires: Marc HONORE - François DAZELLE - Fatiha EL YAGOUBI - Grégory SANCHEZ - Céline

CHASSIN - Katell LANDIER

Suppléants: Sarah SABOURIN

Personnalités qualifiées: 7

Titulaires: Olivier MAURO - Lucas HARLE - Christine GRENET - Jean-Marc BUREAU - Denise GERBIN

Suppléants: Romain MAIDON - Ronda LEWIS

Etaient invités: 3

Yannick PARAGE Aurélie MACADOUX Frédéric LAMANDE



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

DELIBERATION N°05/2022: Débat d'orientation budgétaire 2023

Exposé des motifs :

Un débat d'orientation budgétaire (D. O. B) doit précéder l'examen du budget primitif. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci. Ce débat permet au Conseil d'Administration délibérant de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les choix qui seront faits dans le budget primitif et d'être informé de l'environnement qui entoure cette préparation budgétaire

- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 -

Nous préparons l'exercice 2023, dans un climat économique tendu qui impacte le budget des collectivités locales, des entreprises et des particuliers.

LA SAISON 2021/2022

Le dernier trimestre de l'année 2021 a été intense en activités cumulant les reports des saisons passées impactées par la crise sanitaire et la fermeture du lieu et la nouvelle programmation de septembre à décembre.

Le public était au rendez-vous, séduit par les nouvelles offres tarifaires incitatives (cartes Osez Oser) proposées dès septembre 2021et par la qualité de la programmation.

Le 1^{er} trimestre 2022, quant à lui, a été impacté par la mise en place du Pass sanitaire et la reprise de l'épidémie qui ont entraîné une baisse de la fréquentation publique (constat général).

7 spectacles annulés sur la saison 2021/2022 en raison de la COVID19.

LES SPECTACLES PROGRAMMÉS ET LA FRÉQUENTATION PUBLIQUE :

De septembre à décembre 2021 :

21 spectacles / 28 représentations (dont 7 représentations scolaires) 5201 spectateurs (dont 1061 jeunes spectateurs en sorties scolaires) Recettes billetterie: 43 452 HT

De janvier à juillet 2022 :

43 spectacles / 63 représentations (dont 27 représentations scolaires)

6 spectacles hors les murs dans le cadre du Festival les Pépites Sonores (Espace Julien Green -Andrésy, Maison des Insectes - Carrières-sous-Poissy, Le Château Ephémère - Carrières-sous-Poissy, Le Story Boat – Conflans-Sainte-Honorine, Espace Culturel Paul Gauguin - Chanteloup-Lès-Vignes, Médiathèque Christine de Pizan – Poissy (soit 7 représentations scolaires et 4 En Famille) 10115 spectateurs (dont 3897 jeunes spectateurs en sorties scolaires)

Recettes billetterie: 31 470 HT

LES RÉSIDENCES PROFESSIONNELLES :

18 résidences de septembre 2021 à juillet 2022 (soit 64 jours de mise à disposition du lieu et du personnel technique consacrés à la création, la répétition, la mise en scène, le coaching scénique, la création lumière, le calage technique...)



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

LES ACTIONS CULTURELLES:

Au total 203h d'interventions artistiques et culturelles pour 1313 jeunes

Résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire en partenariat avec la DRAC lle-de-France (SDAT)

Cette résidence était en lien avec la création de la Cie du Loup-Ange : *La jeune fille sans mains*, d'après les frères Grimm.

Les élèves, de six classes (allant du CE1 au CM1) de l'école élémentaire Henri Wallon d'Achères, ont bénéficié d'ateliers en chant, écriture, mise en jeu théâtral en tant qu'établissement pilote. Enfin, deux classes de 6ème du collège Jean Lurçat à Achères ont bénéficié d'ateliers en tant qu'établissement associé.

Au total, ce sont 205 élèves qui ont bénéficié de 97h d'interventions avec 3 intervenants de mars à fin mai 2022.

Restitution publique de cette résidence, le 3 juin 2022, au SAX.

Les actions ponctuelles d'Éducation Artistique et Culturelle (appel à projets lancé par la Région llede-France).

Ce projet, en lien avec le lycée Louise Weiss d'Achères, s'est adressé à des élèves issus de filières générale, technologique et professionnelle et s'articule sous la forme d'un parcours artistique et culturel autour du thème des regards que l'on porte sur soi-même, sur l'autre et sur le monde.

À partir de trois spectacles présentés sur le plateau du SAX, au cours de la saison 2021/2022, Narcisse de la Cie Arcal, CØDA de la Cie E.V.E.R et Fred Pallem et le Sacre du Tympan racontent les Fables de La Fontaine, les lycéens ont eu accès à un certain nombre d'ateliers menés par des metteurs en scène, vidéaste, auteure, à des visites du SAX et des rencontres avec son équipe (envers dût décors, présentation des métiers du spectacle vivant), et échangeront lors de bords plateaux avec les artistes.

Au total : 70h d'interventions ont été menées par 5 intervenants en lien avec 4 spectacles entre mimars et mi-mai 2022.

230 élèves ont assisté aux représentations des spectacles.

PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif) en partenariat avec la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle), la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Yvelines) et Grand Paris Seine & Oise.

Deux projets de PACTE ont eu lieu en lien avec le spectacle *Les 7 Lunes de la princesse Jade*.

PACTE 1 : parcours chant et corps au pays des 7 lunes avec deux classes de l'école maternelle Volat à Achères, avec Zaf Zapha et Laurent Gachet

Au total : 2 intervenants ont mené 18h d'atelier auprès des 2 classes concernées, les 17, 18 et 24/03/2022.

PACTE 2 : parcours La comptine de Jade avec 4 classes de l'école élémentaire Blaise Pascal à Poissy avec Zaf Zapha et Laurent Gachet

Au total : 2 intervenants ont mené 20h d'ateliers auprès des 4 classes concernées, les 17, 18 et 25/03/2022.



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Fabrique à Musique - Dispositif soutenu et initié par la SACEM

Cette fabrique à chanson, en lien avec le spectacle *Tamao* (dans le cadre du festival Les Pépites Sonores), mené par Leïla Mendez et Emilie Tissot s'est ouvert pour la première année aux enfants en école maternelle (une classe de Grande Section de l'école maternelle Saint - Exupéry à Achères) Au total : 2 intervenants ont mené 20h d'ateliers en écriture/chant en avril 2022.

Les actions ponctuelles en EAC:

Rentrée en Musique le 10/09/2021, avec l'Ensemble Almaviva : mini concert et présentation d'Astor Piazzola

Lycée Louise Weiss : 1h Collège Camille Dugast : 1h

Ecole Elémentaire Paul Langevin: 1h

Sensibilisation à l'Opéra en lien avec le spectacle Narcisse : atelier mené par Antoine Rogge de la Cie ARCAL, les 14 et 15/03/2022.

Collège Saint-Exupéry d'Andrésy : 4h Collège Jean Lurçat (Achères) : 4h

Worshop danse en lien avec Intro de la Cie Etra

1h30 d'atelier mené par Katia Lharaig avec un groupe en AS danse du collège Jean Lurçat d'Achères (élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}), le 17/12/2021.

Atelier parents/enfants autour du spectacle La princesse qui voulait devenir une petite fille, dans le cadre du Festival les Pépites Sonores.

1h30 d'atelier mené par Elise Reslinger et Simon Louveau, au Sax, le 09/04/2022.

Ateliers d'improvisation théâtrale

6h d'atelier mené par Roland Osman, au Collège Jean Lurçat à Achères, du 21 au 23 juin 2022

Ateliers Batucada dans le cadre de la Politique de la Ville avec la Maison de quartier Jacques Prévert pour préparer le Carnaval d'Achères.

Au total: 2 intervenants ont mené 15h d'ateliers de percussion, les 11, 18 et 21/05/2022.

Ateliers de percussions et karaoké dans le cadre de l'Eté culturel

Maison de quartier Jacques Prévert :

Atelier de percussion avec l'Ensemble Almaviva, le 22/07/2022, animé par deux intervenantes. Concert public au pied des immeubles, le 23/07/2022.

Atelier Karaoké le 16/09/2022 et repas partagé.

Un karaoké live reste à programmer avec les artistes de Why Note (programmé lors des Happy parvis).

Maison des projets (Résidence intergénérationnelle) :

Un Karaoké live, le 23/09/2022, avec les artistes de Why Note et repas partagé.



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

LA SAISON 2022/2023

Comme chaque année, l'ouverture de la nouvelle saison du Sax a été un moment festif partagé avec le public qui s'est déroulé en deux temps : la 1^{ère} partie sur le parvis du SAX, avec la Cie La Ruse et la 2^{ème} partie, en salle, avec la troupe de Fred Radix et le spectacle La Claque.

Ces deux moments, très appréciés et attendus par le public, sont l'occasion pour le SAX de présenter sa saison, ses temps forts et de donner envie, aux petits et aux grands, sur des temps en famille, scolaires ou périscolaires de faire de belles rencontres artistiques.

Nous retrouverons cette saison du côté de la programmation des concerts aux esthétiques musicales variées, de la chanson, du cabaret (Les Youpi sessions d'Oldelaf), de l'improvisation théâtrale (Catch d'impro), du récit -théâtral (La leçon de français avec Pépito Matéo), du spectacle burlesque musical (Climax de la Cie Zygomatic), de l'humour musical (Traqueurs de nazis – Oldelaf et Arnaud Joyet), un solo clownesque (Mon drôle), de la chanson poétique (Mathias Malzieu & Daria Nelson) de la Soul avec une star internationale (China Moses et 9 musiciens au plateau), et bien sûr les rendez-vous à ne pas manquer avec nos deux festivals : le Festival jeune public **Les Pépites Sonores** qui fêtera sa $10^{\text{ème}}$ année, et le Festival **Ultrazik** (autour des musiques outre-mer).

Et pour clôturer la saison et fêter l'arrivée de l'été en musique et en famille, 3 soirées de concerts en plein air avec les **Happy Parvis**.

Retour aussi des scènes amateurs avec les Local Heroes et les Djembé sessions.

Poursuite des partenariats avec l'Estival (pour Trust et les Vitrines découvertes), avec Villes des Musiques du Monde (pour Les héritières « Hommage à Cheikha Remitti », avec Blues-sur Seine (pour Robert Finley et Tanika Charles).

Le reste de l'activité sera partagé entre des temps d'actions culturelles à destination des publics scolaires et périscolaires à travers différents dispositifs financiers (comme énoncés ci-de sous) et des temps de résidence d'artistes en création.



2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

DES RESSOURCES FINANCIERES CROISEES

La forme EPIC, adoptée par Le Sax, place la collectivité de la Ville d'Achères au tout premier rang de ses partenaires financiers. Mais l'équilibre budgétaire du Sax est obtenu par un croisement et une diversification des ressources financières.

Croisements et diversifications qui sont exposés dans le budget voté, ici, chaque fin d'année. Le Sax est globalement financé sous le régime de conventions annuelles (Ville, GPS&O, Département des Yvelines et DRAC lle-de-France).

La Région avait conclu, il y a quelques années déjà, avec le Sax une convention au titre de La Permanence Artistique et Culturelle. Ce conventionnement triennal est devenu quadriennal en 2020. Le dossier de renouvellement de ce dispositif sera déposé en juillet 2023. Une demande de rendezvous avec La Région lle-de-France est en cours.

La demande d'appellation SCIN Art-Enfance-Jeunesse : Musiques actuelles a été déposée et est en cours d'instruction.

Un rendez-vous a eu lieu au SAX, le 6 octobre dernier, avec Thibault Losson (Conseiller musique à la DRAC Ile-de-France) et Laure Vincenti (en charge de l'instruction de la demande d'appellation au sein de la Direction Générale de la Création Artistique) pour des précisions sur le dossier qu'elle instruit. La précision qu'elle a apportée sur le conventionnement pluriannuel en lien avec cette appellation est la suivante :

Les 80 000.00 € HT de la DRAC seront à flécher sur l'activité en lien avec l'Enfance et la Jeunesse

Enfin, le Sax s'efforce de diversifier ses ressources en développant les recettes propres (billetterie, location des studios, prestations et parts des producteurs lors des actions en coréalisation avec des acteurs du territoire), le mécénat local et les apports en nature...

Le budget 2022 est en finalisation d'exécution.

1 - Les subventions:

Les subventions versées s'élèvent à 905 166 € HT (pour 883 200 € HT inscrits au budget primitif 2022).

- Ville d'Achères : inscrit : 641 000.00 €/ obtenu : 641 000.00 €
- DRAC Ile-de-France (SCIN): inscrit: 80 000.00 €/ obtenu: 80 000.00 €
- Région Ile-de-France (PAC) : inscrit : 65 000.00 € / obtenu : 65 000.00 €
- Région Ile-de-France (EAC) : inscrit : 8 000.00 € / obtenu : 8 000.00 €
- GPSEO (Aide au festival Les Pépites Sonores) : inscrit : 19 000.00 € / obtenu : 10 000.00 €
- GPSEO (Politique de la Ville) : inscrit : 10 000.00 € / obtenu : 7 000.00 €
- GPSEO (PACTE): inscrit: 1 200.00 € / obtenu: 1 200.00 €
- Département 78 (Politique de la Ville) : inscrit : 8 000.00 € / obtenu : 5 000.00 €
- Département 78 (Appel à projet) : 3 500.00 € inscrits au BP 2022 mais pas de demande car pas de projet en lien avec l'appel à projet 2022 intitulé « Faire patrimoine ensemble ».
- DSDEN 78: inscrit: 1 000.00 € / obtenu: 2 100.00 €
- SACEM (aide aux lieux): inscrit: 10 000.00 € / obtenu: 7 000.00 €
- SACEM (aide au festival jeune public): inscrit: 5 000.00 € / obtenu: 3 000.00 €
- Centre National de la Musique (aide aux lieux) : inscrit : 22 500.00 € / obtenu : 62 966.00 €
 Siret : 53785937300012 Code APE : 9001 Z TVA intracommunautaire : FR0953785937300012
 Déclarations d'activités R-2020-004237 / R-2020-004385 / R-2020-004387



2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Subventions reçues fin 2021 pour des actions 2022 :

SACEM: fabriques à musique: 3 000.00 €

DRAC lle-de-France (SDAT) : résidence d'artistes en milieu scolaire : 9 000.00 €

Solde de subvention reçu en 2022 pour des actions 2021 :

Département 78 (Politique de la Ville) : 2 400.00 €

Subventions supplémentaires demandées et reçues non inscrites au budget primitif 2022 :

DRAC Ile-de-France: l'Eté culturel: 12 000.00 €

Solde de subvention 2022 à recevoir en 2023

Département 78 (Politique de la Ville) : 1 500.00 €

2 - Le mécénat 2022 :

Auto Marché Mathieu : inscrit : 5 000.00 € / obtenu : 0.00 € pour le moment car prévision de baisse du chiffre d'affaires en 2022.

La Société YBIS poursuit son mécénat en nature par la mise à disposition d'un photocopieur couleur, la fourniture des cartouches d'encre et la maintenance de l'appareil.

3 - Les ressources propres de billetterie et de location des studios de répétition en 2022 :

Rappel des ressources propres HT inscrites au budget primitif 2022 :

Billetterie : 83 000.00 € Studio : 10 000.00 €

Participation producteurs aux frais: 30 500.00 €

Bar: 2 000.00 €

Recettes HT de janvier à septembre 2022 :

Billetterie (vente de billets) : 49 835.46 € HT

Vente en ligne = 32 628.80 € HT

Pass + = 210.58 € HT

Pass culture = 1 980.80 € HT

Billetterie (cartes Osez Oser): 79 cartes vendues / 1 129.17 € HT

Cartes Solo 15.00 € TTC = 30

Cartes Solo gagnées = 02 (ouverture de saison)

Cartes Duo 25.00 € TTC = 29

Cartes Jeune 10.00 € TTC = 06

Cartes Famille 10.00 € TTC = 12

Studio: 4 480.01 €

Participation du producteur aux frais : 12 576.80 €

Bar: 0.00 €

Les prévisions de recettes HT sur les 3 derniers mois de l'exercice 2022 :

Billetterie: 42 558.31€

Studio: 3500 €

Participation du producteur aux frais : 1 900.00 €

Bar: 750.00 €



2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

LE BUDGET PRIMITIF 2023

I/LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES PRINCIPALES SERONT LES SUIVANTES

LA VILLE D'ACHÈRES

Fonctionnement: La Ville restera le principal financeur de l'équipement avec une subvention totale de **611 000.00 € HT** (baisse de 30 000.00 euros du financement global en 2023).

Investissement: Le Sax n'a pas demandé de subvention d'investissement en 2022 à la ville et ne sollicitera pas la Ville d'Achères sur l'investissement en 2023 non plus mais sollicitera la Ville sur la réalisation de certaines réparations sur le bâtiment.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

La contribution de GPSEO ne devrait pas beaucoup évoluer pour 2023.

Nous solliciterons les 3 mêmes dispositifs pour des montants sensiblement identiques.

Aide aux festivals : 11 000.00 € HT Politique de la Ville : 8 000.00 € HT

PACTE: 1800.00 € HT

LA DSDEN 78

PACTE: 1 000.00 € HT

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Il sera sollicité sur de nouveaux dispositifs :

Une aide au festival (à déposer avant fin décembre auprès d'Alexandra De Michelis) 6 000.00 € HT

Un appel à projet Olympiades culturelles (en attente de l'ouverture du portail dé dépôt des dossiers) : 40 000.00 € HT

Il sera aussi sollicité au titre du **Contrat social de développement territorialisé** 6 000.00 € **HT.**

Une demande d'investissement sera déposée à hauteur de 55 000.00 € HT.

LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Elle continuera à apporter son soutien à travers la convention pluriannuelle de « **permanence artistique et culturelle** ». Le soutien actuel est de **65 000 € HT**. Le renouvellement de ce dispositif aura lieu en juillet 2023 et le SAX envisage de solliciter la Région sur ce dispositif pour un montant de **75 000, 00 € HT**.

Une demande d'investissement sera déposée à hauteur de 65 948.00 € HT.

L'ÉTAT (DRACIDF)

La Direction régionale des affaires culturelles nous soutiendra à hauteur de **80 000 € HT** grâce à l'obtention de l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national – mention art – enfance – jeunesse - musiques actuelles » (dossier en cours d'instruction).



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Nous avons déjà la notification d'une subvention supplémentaire de 10 000 € HT pour un projet de Résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire en lien avec l'artiste Martin Luminet et les structures suivantes : Le lycée Louise Weiss, l'Ecole Maternelle Henri Wallon, le Collège Camille Dugast, le Collège Grand Champ de Poissy et le foyer Georges Pompidou.

Description du projet: Martin Luminet est auteur, compositeur, interprète et producteur. Ses chansons parlent d'amour. L'idée est de dessiner un « portrait robot » de l'amour contemporain à travers les mots et les expériences de chacun, parler de sentiments. L'artiste travaillera d'abord autour de l'écriture avec des lycéens et sur leur rencontre avec des personnes âgées et des enfants de maternelle. L'enjeu sera ensuite de faire une forme de « ciné-concert » avec des chansons crées par deux classes de 4ème.

La Direction régionale des affaires culturelles sera à nouveau sollicitée sur le dispositif **Eté Culturel** à hauteur de **12 000 € HT**.

Un appel à projet va bientôt être déposé et le SAX va y répondre pour financer une partie de la création d'une compagnie Jeune public dans le cadre du réseau de musique JP 78.

Une demande d'investissement sera déposée à hauteur de 17 000.00 € HT.

La SACEM

La Société Civile sera sollicitée sur les trois mêmes dispositifs qu'en 2022 :

Aide au festival jeune public : 4 500.00 HT Aide au lieu de diffusion : 9 500.00 HT

Appel à projets Salle Mômes :

Ce dispositif de la SACEM est une aide à la création, production de spectacles musicaux jeune public ainsi qu'à leur programmation dans les festivals. Dans ce cadre, le dispositif Salles mômes a pour objet de créer un réseau de salles engagées dans la coproduction et la circulation de la création musicale jeune public.

Porteur de projet : Le SAX

Spectacle soutenu : Secrets de Beatmaker du Groupe Photograph

Aide sollicitée : 10 000.00 € HT

Lieux partenaires coproducteurs :

Le Sax (78260 Achères)

Quai M (85000 La Roche-sur-Yon)

L'Athéna, centre culturel (29500 Eurgué-Gabéric)

Dates et lieu des résidences (15 jours minimum sur plusieurs périodes) :

Du 23 au 27/04/2023 à L'Athéna Du 1^{er} au 5/05/2023 : Le SAX Du 22 au 26/05/2023 : Ouai M

Dates de programmation du spectacle :

13/10/2023 : Quai M 17/11/2023 : Le SAX 4 et 5/12/2023 : L'Athéna



2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

LE CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Il sera de nouveau sollicité en 2023 sur des **aides à la diffusion, aux résidences et droit de tirage** à hauteur de **65 000.00 € HT.**

Une demande d'investissement sera déposée à hauteur de 40 000.00 € HT.

LES RESSOURCES PROPRES

Des pistes ont été travaillées pour augmenter les ressources propres.

1) Augmentation des tarifs de la billetterie (pour mémo, de nouveaux tarifs ont été mis en place en septembre 2021). Cette augmentation ne pourra être appliquée que sur une nouvelle saison et non une saison en cours, soit à partir de septembre 2023

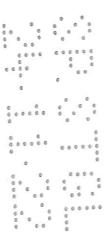
Tarifs depuis le 1^{er} septembre 2021 :

	Tarifs Paillettes TTC	
	C1	C2
tarif plein	16,00	13,00
tarif réduit	12,00	10,00
tarif jeune	7,00	5,00
tarif groupe	10,00	8,00

	Tarifs Strass TTC	
	C1	C2
tarif plein	25,00	22,00
tarif réduit	20,00	18,00
tarif jeune	12,00	10,00
tarif groupe	17,00	15,00

	Tarif Famille TTC	
tarif unique	7,00	

	prix de la carte	prix des places
carte solo	15,00	11,00
carte duo	25,00	10,00
carte jeune	10,00	8,00
carte famille	10,00	5,00



2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

A partir du 1er septembre 2023 :

	Tarifs Paillettes TTC	
	C1	C2
tarif plein	17,00	14,00
tarif réduit	13,00	11,00
tarif jeune	8,00	6,00
tarif groupe	11,00	9,00

	Tarifs Strass TTC		
	C1	C2	
tarif plein	27,00	24,00	
tarif réduit	22,00	20,00	
tarif jeune	14,00	12,00	
tarif groupe	19,00	17,00	

	Tarif Famille TTC
tarif unique	8,00

	prix de la carte	prix des places
carte solo	15,00	12,00
carte duo	25,00	11,00
carte jeune	10,00	9,00
carte famille	10,00	6,00

Le Prévisionnel de recettes supplémentaires s'élèverait à : + 3059.00 HT

2) Augmentation des tarifs scolaires et périscolaires (Achères et hors Achères). Cêtte augmentation ne pourra être appliquée que sur une nouvelle saison et non une saison en cours, soit à partir de septembre 2023

	Tarifs Scolaires et périscolaires TTC actuels	
	Achères	Hors Achères
tarif unique		
actuels	2,60	5,00
tarif unique à		
compter de		
septembre 2023	2,80	6,50

Le Prévisionnel de recettes supplémentaires s'élèverait à : + 229.00 HT



2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

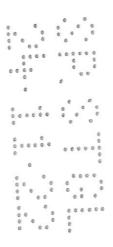
La simulation sur une année entière de l'augmentation des tarifs de la billetterie tout confondu donnerait le résultat suivant :

- + 5 635.65 HT (+ 5 754.00 TTC) pour le tout public et le jeune public
- + 1064.45 HT (+ 1086.80 TTC) pour les scolaires Achères et Hors Achères (scolaires Achères / 3064 élèves) (scolaires Hors Achères / 316 élèves)

3) Augmentation des tarifs des studios à partir de janvier 2023.

Tarifs des forfaits actuels TTC	groupe	individuel
	8	1110111010101
1h	10,00	5,00
3h	25,00	
10h		40,00
30h	180,00	100,00

Tarifs des forfaits au 01/01/2023	groupe	individuel
1h	12,00	7,00
3h	30,00	
10h		60,00
30h	250,00	120,00



Le Prévisionnel de recettes supplémentaires s'élèverait à : + 2221.00 HT

NB: On pourrait aussi travailler sur des forfaits qui prendraient en compte le nombre de musiciens par groupe, pour ne pas pénaliser les groupes de 2 par rapport aux groupes de 7.

Par exemple : de 2 à 3 musiciens

De 4 à 5 musiciens De 6 à 7 musiciens



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

4) Appliquer un forfait de mise à disposition du lieu pour les accueils extérieurs de spectacles (associations achéroises et hors Achères) qui permettrait de couvrir les dépenses liées à cet accueil qui sont financées sur le budget du SAX (Salaires intermittents, permanents, personnel de sécurité, frais de restauration des personnels mobilisés pour ces accueils.

Par exemple: Cette année, au 30/06/2022, le budget 2022 du SAX a été impactés à hauteur de 5137.00 euros HT pour ces accueils (salaires intermittents techniques, frais de sécurité, restauration des équipes de permanence)

Le Prévisionnel de recettes supplémentaires en appliquant un forfait pour ces mises à disposition s'élèverait à minima à : + 5137.00 HT

En ce qui concerne nos ressources propres, nos estimations sont donc à hauteur de: 86 288.00 € HT pour les recettes de billetterie / 10 721.00 € HT pour les recettes studios / 1 000.00 € HT pour les recettes bar / 24 589.00 € HT pour la participation des producteurs aux frais (coréalisations avec partage des dépenses et des recettes, forfait de mise à disposition ...).

MÉCÉNAT ET PARTENARIATS
 L'entreprise Auto Marché Mathieu sera sollicitée pour 5 000.00 € HT.
 L'entreprise informatique Ybis à Poissy poursuivra son soutien en nature avec la misé à disposition d'un photocopieur couleur et des encres et en assurera la maintenance.

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

2 / LES CHARGES

LE FONCTIONNEMENT

Les charges principales du budget restent les charges de personnel liées à l'exploitation technique de l'équipement et à la mise en œuvre des projets, les coûts artistiques de programmation, de résidence, d'aides à la création et d'action culturelle ainsi que les frais de communication visant à informer le public.

L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues au budget 2023 feront l'objet de demandes de subventions auprès du Département 78, du Centre National de la Musique, de la Région lle-de-France.

(Prévisionnel des dépenses d'investissement HT : 121 637 .00 €)

Mobilier

- Changement des assises de bureau ~ 4 000.00 €

Accueil public et artistes

- Changement des vitrines d'affichage extérieur ~ 4 000.00 €

Equipement spectacle

- Achat d'une console son + patch numérique (l'actuelle a plus de 10 ans et se met equilibrement en défaut malgré la révision et la maintenance annuelle) = **40 793 € HT** (devis Remote n° DC210028 du 21/10/2022)
- Achat d'une console lumière adaptée aux formes théâtrales (de plus en plus demandée dans l'orientation de la programmation au SAX). La nôtre est plus adaptée aux concerts de musique actuelle (48 560.00 € HT – peut attendre 2024)
- Remplacement du système de retours son (actuel vieillissant + difficultés pour trouver du se complément en location quand les fiches techniques en requièrent davantage) = **55844 € HT** (devis Remote n° DC210027 du 21/10/2022)
- Changement des appareils de mesure sonore (nouveau décret) ~ 3 000.00 €

Bâtiment

- Traitement acoustique accueil spectateurs + salle de réunion ~ 6 000.00 € (si fait par le SAX sans prestataire)
- Remplacement éclairage de service de fond de salle en led ~ 8 000.00 €



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

CONCLUSION

Le Sax est investi plus que jamais dans ses missions de service public, multipliant ses sources de financements, ses partenariats, son engagement sur la ville d'Achères et son rayonnement territorial à travers le Festival Les Pépites Sonores et ses programmations hors les murs.

Nos ambitions culturelles restent fortes -nos nombreuses activités et implications en témoignant - avec un optimisme raisonnable sur nos capacités à faire financer ces actions d'intérêt général par les différentes collectivités et partenaires publics et privés.

Je vous invite donc à débattre puis à voter ces orientations budgétaires, conformément à la loi.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- de voter le débat d'orientation budgétaire 2023 du Sax comme exposé ci-dessus.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

DECISION: Adopté à 8 votes « pour », 2 votes « contre », 1 « abstention »

			0000 030003
Vote: no	nombre de votants : 11	Unanimité :	0000
		Abstention: 1	0 0
		Pour:8	000000000000000000000000000000000000000
		Contre: 2	
			000000 000000

Pour extrait et conforme,
Le Président de l'EPIC Le Sax
Monsieur Marc Honoré
Envoi au contrôle de légalité